

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2014

Sur convocation en date du 16 mai 2014, le conseil municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 22 mai à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur Raymond DEGRYSE.

Étaient présents : Michaël BERTRAND - Nelly CHARDON - François COLLET- Joëlle COURTOIS - Yves ERFORT – Thomas JAVEL – Richard MALHERBE -Margarida RODOT

Absent : Michel HUET pouvoir à Nelly CHARDON et Anne-Marie TESTUT non excusée.

Mme Maud Henry, secrétaire de mairie assistait à la réunion.

Secrétaire de séance : Michael BERTRAND

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22/04/2014

Modification du résultat total d'exécution au budget 2013 présenté à 116909.97 € mais en réel à 117699.44 € à ajouter dans PV.

Le compte rendu du 22 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

2) Location Hangar

Mme MILLET Carole est d'accord afin de signer un bail de location à compter du 1^{er} Juillet 2014 pour la somme de 220 € mensuelle. Elle devrait prendre possession des locaux à partir de mi-juin, à voir avec elle pour les conditions. Reste à étudier l'installation d'un poêle à granulés d'une puissance environ 11 – 13 kw à charge de la commune.

Délibération prise à l'unanimité en ce qui concerne la location.

3) Affaires diverses – information du Maire

- Notre cantonnier Jean-Luc est de nouveau en arrêt de travail. La longue maladie va être prolongée.
- M François COLLET doit se renseigner auprès de l'ADAPT ou autre association concernant la tonte de nos espaces verts ainsi que pour le balayage (priorité à ces deux points). Suite à l'arrêt de travail de notre cantonnier, décision prise à l'unanimité de ne pas fleurir notre village cette année. Juste les jardinières aux fenêtres de l'école ainsi que celles de la Mairie. Au total neuf fenêtres.
- Information sur la casse de l'abri de bus scolaire (situé vers la bascule à bestiaux) survenue le mardi 20 mai vers 20h45. Trois plaques en ciment sont détruites. Devis pour réparation en attente. Si devis correct, Mr Raymond DEGRYSE à tout pouvoir afin d'engager les réparations.
- Suite à la demande de Mme GILLET concernant la détérioration de la clôture la séparant de la maison appartenant à la commune, une proposition d'achat d'un rouleau de grillage pour réparation, va être faite aux deux parties, par contre, la pose sera à leur charge.
- Attente de deux devis pour le goudronnage de la rue de la Ferme
 - o Eurovia
 - o Colas

- Informations sur la réunion de la communauté de commune du 24/04/2014
 - Vote des 4 Taxes : Habitation passe de 2.68% à 2.95% (10%)
 - Foncier bâti passe de 2.43% à 2.92% (20%)
 - Foncier non bâti passe de 5.10% à 6.38% (25%)
 - CPE passe de 2.41% à 2.86% (19%)

33 vote oui, 4 vote contre et 4 vote abstention.

Taxe sur ordures ménagère : Chablis 15% - Venouse 12%

Budget nouvelle communauté de commune :

| | |
|----------------|-------------|
| Fonctionnement | 3 628 000 € |
| Investissement | 1 374 019 € |
| Trésorerie | 4 500 000 € |
- SCOT : Schéma de construction : Vote en faveur du schéma de l'Auxerrois et non celui du Tonnerrois.
- Le 14 Mai c'est tenu la réunion des Maires de l'Yonne.
- Le 15 Mai c'est tenu la réunion pour les transports scolaire.
- Le 15 Mai c'est tenu la réunion du nouveau syndicat d'énergies
 - o Le délégué pour notre région est Mr MAILLET, ancien Maire de Venoy.
 - o Le suppléant étant Mr Raymond DEGRYSE.
- Le 10 Juin s'effectuera le Tirage au sort des Jurés d'assise à Pontigny pour les communes de Pontigny, Rouvray, Varennes et Venouse.
- Il n'y aura pas de feu d'artifice cette année. Une proposition sera faite aux habitants de Venouse afin d'affréter un car moyennant participation pour se rendre à celui de Rogny-les-sept-Ecluses le 26/07/2014.
- Demande de Mme MOREAU qui crée une association (CANDA) concernant les personnes à mobilité réduite de pouvoir bénéficier d'un local afin de pouvoir organiser une fois par mois avec les membres de cette association des ateliers de travaux pratique. Tous les Elus OK sur le principe. La rencontrer ensuite pour les modalités si ce projet est mené à terme.
- Information sur deux devis reçu pour la remise en état de la gouttière sur le hangar communal
 - o JCD 1348 €
 - o La Foret d'Othe 981 €

Ok pour attribuer les travaux à la société JCD de Venouse.
- Mr François COLLET fais une présentation des différents relevés de vitesse sur notre commune enregistré par notre radar pédagogique.

Une prochaine réunion est prévue le 26 Juin à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Le secrétaire de séance
Michael BERTRAND

Le Maire
Raymond DEGRYSE